

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens
lors du conseil d'arrondissement du 6 septembre 2016**

**Monsieur Pierre Valiquette et madame Anja Borck (Musée des ondes Émile-Berliner) :
subvention de la Ville de Montréal**

16-268792 CA 6 septembre 2016

Monsieur indique que des responsables du Musée des ondes Émile-Berliner ont eu des rencontres avec des agents de la Ville de Montréal au printemps au sujet de subventions. Il souhaite savoir si les élus de l'arrondissement peuvent faire avancer le processus d'approbation du dossier par la Ville. Madame indique avoir reçu une lettre de la Ville de Montréal indiquant qu'elle ne verserait pas le financement associé à la nouvelle exposition temporaire du Musée. Elle souhaite que les élus de l'arrondissement interviennent auprès de la Ville afin que le Musée puisse obtenir ce financement.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social : Les responsables du Musée des Ondes Émile-Berliner ont été rencontrés par l'arrondissement vendredi le 9 septembre. Les réponses demandées concernant leur demande de subvention refusée par le Service de la culture de la ville-centre leur seront acheminées dès qu'elles seront connues. Un projet de convention entre l'arrondissement du Sud-Ouest et le Musée sera développé dans les prochaines semaines. De plus, des options d'entreposage seront aussi proposées sous peu.

Madame Isabelle Cockburn : location à court terme de logement sur Airbnb

16-268795 CA 6 septembre 2016

Madame explique les désagréments qu'elle vit en raison de la location à court terme d'un logement sur Airbnb dans l'immeuble où elle habite et souhaite savoir si une telle pratique est légale.

Le conseiller Sauvé et Sylvain Villeneuve, directeur – Aménagement urbain et patrimoine, répondent.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : Madame a été dirigée vers la Corporation de l'industrie touristique du Québec concernant l'exploitation d'une résidence touristique dans un immeuble en co-propriétés divisées (condos).

Monsieur Jacques-Alain Lavallée : entretien d'un carré d'arbre

16-268805 CA 6 septembre 2016

Monsieur souligne qu'un carré d'arbre au coin des rues Laurendeau et de Champigny présente un arbre mort, des herbes faisant plus de 6 pieds de hauteur et d'autres plantes envahissantes. Malgré plusieurs requêtes en ce sens, il souhaite connaître la raison pour laquelle le carré d'arbre en question n'est pas entretenu.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction des travaux publics : La tonte de gazon du carré d'arbre, au coin des rues Laurendeau et de Champigny, a été effectuée. L'arbre mort sera abattu au cours des prochains jours.

Madame Nicole Beaulieu : réglementation relative à l'entretien de la végétation

16-268815 CA 6 septembre 2016

Madame souligne faire l'objet d'une plainte en raison de la présence de pissenlits et autres nuisances dans son jardin. Elle souligne avoir reçu un avis. Elle souhaite recevoir une copie de ce règlement. Elle souhaite connaître la raison pour laquelle la Ville ne se soumet pas à ses propres règlements.

Le maire Dorais et la conseillère Thiébaud répondent.

SUIVI À VENIR par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : communiquer avec madame pour lui soumettre la réglementation pertinente au suivi de son dossier d'inspection et lui fournir les explications nécessaires afin de lui permettre d'apporter les correctifs requis pour l'entretien de la végétation.

Madame Otilia Barra : présence d'objets encombrants dans les parties communes d'un immeuble d'habitation de la SHDM

16-268817 CA 6 septembre 2016

Madame souligne que l'immeuble de la SHDM qu'elle habite est pourvu de sorties d'urgences qui sont constamment obstruées par des objets encombrants. Malgré ses plaintes, la SHDM n'intervient pas et remet la responsabilité à cet effet à l'association des locataires. Elle souhaite savoir ce que l'arrondissement peut faire pour forcer l'application de la réglementation.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : Le Service des incendies de Montréal a été avisé de procéder à une inspection des lieux. L'OMHM a été avisé qu'il est de son devoir d'assurer le maintien sécuritaire des lieux.

Monsieur Réal Lauzon : nuisances occasionnées par l'aire d'exercice canin du parc Campbell Ouest – fermeture de la rue Eadie

16-268923 CA 6 septembre 2016

Monsieur demeure devant l'aire d'exercice canin du parc Campbell Ouest et atteste des nuisances. Il souligne que la police tarde à intervenir lorsqu'il est question de nuisances occasionnées par des chiens. Il ajoute ne pas avoir été consulté directement relativement à l'aménagement d'une aire d'exercice canin devant chez lui.

Monsieur, lors des consultations publiques, a souligné son opposition sur le projet pilote de la fermeture de la rue Eadie. La consultation publique visait à prendre le pouls des citoyens quant à l'aménagement de la rue une fois fermée plutôt que sur l'opportunité de la fermer ou non.

Le maire Dorais et la conseillère Sigouin répondent.

Suivi par la Direction des travaux publics : Aucun compte-rendu n'a été rédigé suivant la consultation publique concernant l'aménagement d'une aire d'exercices canin dans le secteur de la rue de Maricourt. Aucun document n'a donc été transmis à monsieur.

Madame Kim Doucet : règlement de la Ville de Montréal sur les chiens dangereux

16-268924 CA 6 septembre 2016

Madame souligne que le vote sur le règlement de la Ville de Montréal sur les chiens dangereux est prévu dans trois semaines et s'indigne que les élus n'aient pas encore de positions claires sur le sujet. Elle ajoute qu'il y a un trou au centre de l'aire d'exercice canin du secteur Saint-Antoine et qu'il s'agit de la raison pour laquelle il n'est pas utilisé. Elle ajoute être en désaccord avec l'obligation de museler les chiens dans les parcs à chien prévue dans le règlement et la possibilité pour la police d'entrer dans un logement pour le faire appliquer.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction des travaux publics : La réparation du trou, situé dans l'aire d'exercice canin du secteur des rues St-Antoine et Atwater, a été effectuée au cours de la semaine du 6 septembre.

Monsieur Benoit Goyer : problématiques de stationnement sur la rue Saint-Philippe

16-268927 CA 6 septembre 2016

Monsieur explique les problématiques de stationnement vécues par les résidents de la rue Saint-Philippe. Il souligne que les résidents du secteur ont fait une demande pour la création d'une zone de stationnement sur rue réservé aux résidents et souhaite savoir où en est l'état de traitement de la demande.

Le maire dorais, le conseiller Sauvé, la conseillère Thiébaud et Stéphane Caron, chef de division – études techniques, répondent.

Suivi par la Direction des travaux publics : Le citoyen a été contacté pour l'informer des démarches à suivre concernant sa demande d'implantation d'une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents. Un sondage a été distribué dans le secteur et des réponses sont attendues au plus tard le 30 septembre. La procédure est donc en cours.